## Logique de sujet et fortes continuités

En acceptant de me plier à cet exercice d'autobiographie professionnelle, je savais que je me placerais, en fait, dans une position un peu faussée. Faussée d'une part parce que l'objectif des établissements où j'ai travaillé a toujours eu tendance, à mes yeux, à l'emporter sur leur réalité. D'autre part car je n'ai pas fait de grands pas dans ma vie professionnelle (étant restée dans des établissements placés sous la même tutelle, et n'ayant pas quitté le territoire français).

En choisissant de devenir « bibliothécaire », j'avais devant les yeux l'image du professionnel chargé de la desserte des habitants d'un territoire pour leurs besoins culturels et documentaires. La bibliothèque municipale de grande ville avec ses collections historiques comme ses services différenciés et destinés aux enfants ou aux amateurs de musique représentait pour moi la seule référence. Mes études m'ont confirmée dans ce choix et c'est donc à la Bibliothèque municipale de Poitiers que j'ai commencé ma carrière. C'était l'époque où les collectivités locales commençaient à s'investir dans la politique culturelle et, peu à peu, dans leurs bibliothèques. À Poitiers, c'était l'implantation des équipements de quartier qui revêtait alors un enjeu considérable pour la municipalité. Elle était très attentive au développement des annexes, s'attachant dans le détail à ce qui touchait au bâtiment, au personnel, aux collections, aux horaires, aux partenariats...

En 1978, le paysage national n'était pas très faste pour ces établissements placés sous une tutelle différente des bibliothèques universitaires et de la Bibliothèque nationale tandis que le souvenir de la DRIP était encore très vivant. Les années 1981-1982 ont modifié fortement cet environnement avec le changement de tutelle de la Bibliothèque nationale qui reconstituait l'espoir de services nationaux pour les secteurs de la bibliothèque pour lesquels nous étions les plus démunis (patrimoine, lecture des jeunes, musique). Mais ce fut surtout l'époque de la création d'associations régionales de coopération dans lesquelles ont été placés des espoirs très divers.

J'ai ensuite pris la direction de la Bibliothèque municipale de Besançon. La ville avait développé une politique originale et forte qui marquait ses établissements culturels: souci de qualification professionnelle, recherche d'une grande proximité des équipements pour les habitants. L'enjeu pour la bibliothèque était de s'adapter, compte tenu de cette priorité toujours affirmée par la municipalité, aux besoins élargis de documentation des habitants ou à l'enjeu renouvelé du patrimoine écrit. La mise en place d'un catalogue commun bibliothèques de la Ville-bibliothèques de l'Université, qui nous semblait localement une évidence - pour les professionnels comme pour les élus - a nécessité des négociations parfois complexes avec des tutelles qui étaient plus engagées dans une coopération nationale (Cadist, pôles associés...) que dans la réponse que l'on devait trouver, localement, à la pauvreté chronique des collections documentaires des bibliothèques françaises.

En Franche-Comté, à cette époque, nous avons beaucoup rêvé de cohérences entre les divers établissements (BM/BDP pour les agglomérations urbaines; BMVR/Associations de coopération; Cadist/Pôles associés à la BnF; rapports BM/Archives municipales/Archives départementales) qui se sont heurtés, ici, à des problèmes financiers et à leurs conséquences en termes de locaux ou de personnel, là, à des craintes politiques ou professionnelles. Alors que les bibliothèques étaient désormais prêtes à la construction de réseaux, l'écartement progressif des tutelles, malgré la vigueur du Conseil supérieur des bibliothèques, se faisait sentir.

Travaillant désormais à la Bibliothèque nationale de France, dans un secteur spécifique, très lié au monde universitaire, aux archives ou aux bibliothèques patrimoniales, je sens un angle d'approche différent (prédominance du patrimoine, y compris avec la problématique – passionnante – de constitution du patrimoine contemporain, rapport différent au public, éloignement du politique).

Pour moi, il s'agit incontestablement du même métier. J'ai la sensation claire d'être désormais dans une logique de sujet et non plus de territoire mais les continuités sont fortes: collections, réseaux d'établissements dans lesquels on intervient à sa manière et... public qui, selon les établissements, vient avec une impression de légitimité différente plus qu'avec une demande différente

Hélène Richard Bibliothèque nationale de France Département des cartes et plans helene.richard@bnf.fr